

# Une déprise démographique liée à de nombreux départs

**A**vec près de 10 000 personnes en moins en l'espace de cinquante ans, le SCoT nord Haut-Marnais se caractérise par un déclin démographique important. Malgré une natalité encore forte, la déprise est liée aux nombreux départs vers des départements proches mais plus dynamiques. Les jeunes de moins de 25 ans sont nombreux à quitter le territoire afin de poursuivre leurs études ou s'insérer plus facilement. Ces migrations accélèrent le vieillissement du territoire. Si les tendances actuelles se poursuivent, la population du SCoT continuerait à diminuer, passant de 72 000 en 2013 à 61 000 personnes d'ici 2042.

Nadia Belhakem, Marine Emorine, Insee

Comme son département d'origine, le SCoT nord Haut-Marnais connaît un déclin démographique durable. En l'espace de cinquante ans, de 1962 à 2013, la population du SCoT a diminué de près de 10 000 habitants, soit une baisse moyenne de 0,3 % par an. Ce déclin, amorcé depuis les années 1975, s'est fortement accentué à partir de 1990 pour atteindre - 0,6 % en moyenne par an jusqu'en 2013. Dans le *référentiel construit*, la population poursuit un rythme de croissance lent mais stable, de 0,1 % en moyenne par an depuis 1990 (*figure 1*). Le déclin démographique du SCoT s'observe également à l'échelle de la Haute-Marne qui, au cours des vingt-trois dernières années, connaît la plus forte baisse de population des départements de France métropolitaine alors que la tendance nationale est à la hausse (- 0,5 % en moyenne par an contre + 0,5 %).

## Un déclin démographique dans les pôles urbains

Le déclin démographique observé à l'échelle du SCoT nord Haut-Marnais provient essentiellement de ses pôles urbains (*figure 1*), lesquels ont perdu 8 420 habitants depuis 1962. Tout comme l'ensemble du territoire, les pôles du SCoT connaissent une expansion démographique jusque dans les années 1975, avant d'amorcer une décroissance progressive. Celle-ci s'est fortement accentuée à partir de 1990 pour atteindre - 1,1 % en moyenne par an jusqu'en 2013. Parmi les trois pôles du SCoT (Saint-Dizier, Joinville, Wassy), celui de Saint-Dizier connaît le déclin le plus prononcé sur la période 1999-2013. Toutefois, depuis 2011, sa commune principale gagne à nouveau des habitants.

En dehors des pôles, les espaces périurbains maintiennent une croissance faible mais stable, à hauteur de 0,2 % en moyenne par an au cours des cinquante dernières années. Par ailleurs, l'exode rural amorcé après 1945 a entraîné un recul de la population des communes isolées de l'influence des pôles (- 0,4 % en moyenne par an depuis 1962). Toutefois, comme au niveau national, cette tendance s'est inversée à la fin des années 2000, signe de la *rurbanisation* en marge des zones urbanisées.

## Un solde migratoire largement déficitaire

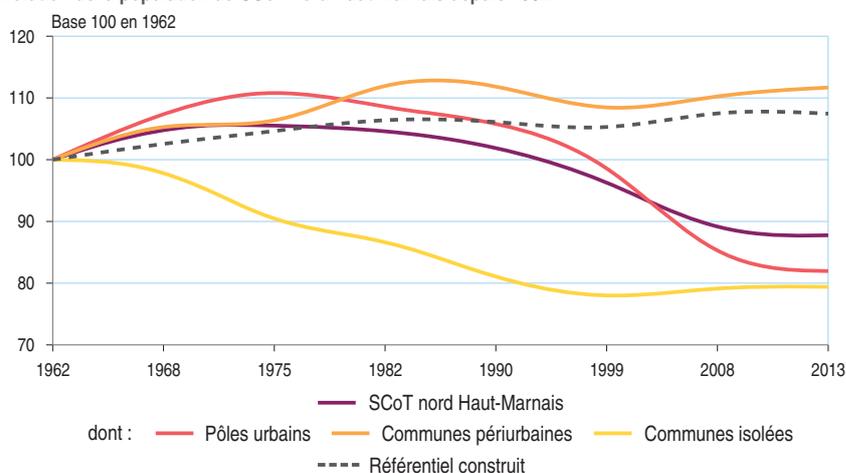
Le déclin démographique observé à l'échelle du SCoT nord Haut-Marnais est lié à un déficit migratoire persistant, que ne connaissent pas les autres SCoT qui lui sont similaires (*figure 2*). En parallèle, le SCoT bénéficie de naissances plus nombreuses que les décès. Ce solde naturel excédentaire

est supérieur à celui du référentiel construit (*définitions*).

Sur la période récente, la combinaison des soldes naturels et migratoires est plus favorable et le déclin démographique du SCoT s'atténue : de - 0,8 % en moyenne par an de 1999 à 2008 à - 0,3 % de 2008 à 2013. Au fur et à mesure des années, les flux migratoires ainsi que le vieillissement naturel de la population ont modifié la structure par âge du SCoT au profit des personnes âgées, moins susceptibles de changer de résidence que les jeunes (*encadré*). Ainsi, la contribution du déficit migratoire à l'évolution démographique du SCoT se résorbe, passant de - 1,0 % entre 1999 et 2008 à - 0,3 % entre 2008 et 2013. Cet effet est en partie contrebalancé par la dégradation de l'excédent naturel. En effet, comme dans les autres territoires, le SCoT enregistre une hausse de la mortalité, liée au vieillissement

### 1 Un déclin démographique, surtout dans les pôles urbains du SCoT

Évolution de la population du SCoT nord Haut-Marnais depuis 1962



Lecture : pour 100 personnes résidant sur le territoire du SCoT nord Haut-Marnais en 1962, 87,7 y habitent en 2013.  
Source : Insee, Recensements de la population.

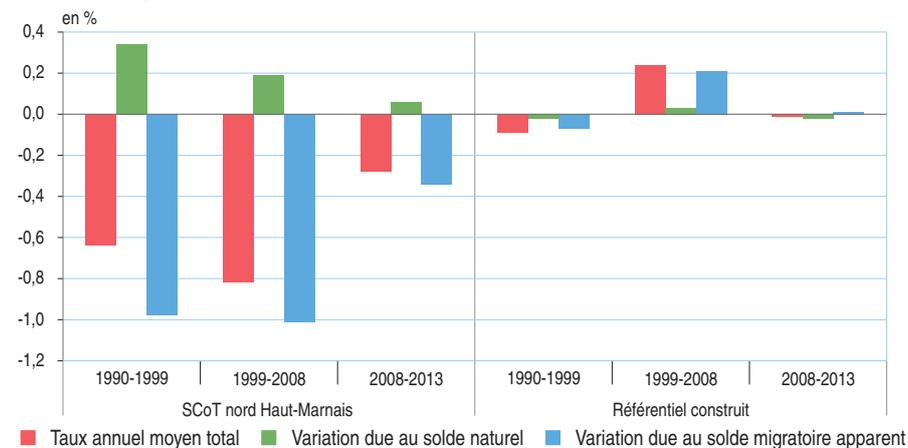
de la population, en même temps qu'une baisse de la natalité liée au changement de comportement des femmes en matière de fécondité. Pour le SCoT, la contribution du solde naturel à l'évolution démographique passe ainsi de + 0,2 % entre 1999 et 2008 à + 0,1 % entre 2008 et 2013. En 2013, avec 10,3 décès et 11,2 naissances pour 1 000 habitants enregistrés sur le territoire, l'excédent naturel reste porté par une natalité dynamique (10,5 naissances pour 1 000 habitants au sein du référentiel construit).

### Un timide mouvement de périurbanisation

Sur la période récente, l'évolution démographique du SCoT nord Haut-Marnais n'est pas homogène sur le territoire. Entre 2008 et 2013, les pôles urbains du SCoT poursuivent un déclin démographique important (- 0,7 % en moyenne par an). La plus forte baisse de population (- 1 %) concerne le pôle de Joinville et s'explique par un déficit migratoire important (- 0,9 %). Le pôle de Saint-Dizier enregistre aussi une perte de population liée aux migrations en même temps qu'un solde naturel légèrement positif (respectivement - 0,7 % et + 0,1 % en moyenne par an). À

## 2 Entre 1990 et 2013, les effets liés aux soldes naturel et migratoire s'atténuent

Taux annuel moyen de variation de la population



Lecture : entre 2008 et 2013, au sein du SCoT nord Haut-Marnais, la population diminue de 0,28 % en moyenne par an. Cette variation est liée à un déficit migratoire (- 0,34 %) que ne compense pas l'excédent naturel du SCoT (+ 0,06 %).  
Source : Insee, Recensements de la population – État civil.

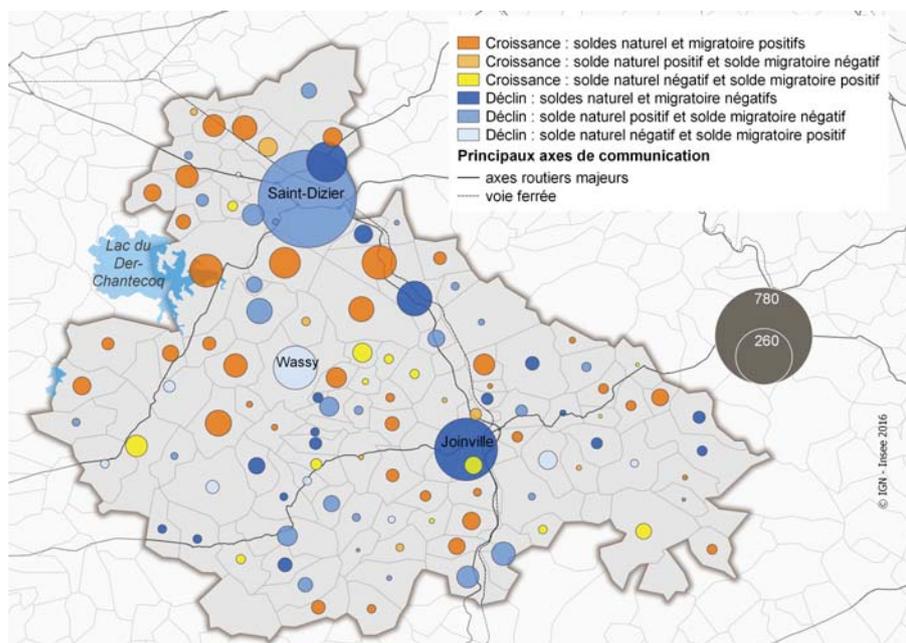
l'inverse, le pôle de Wassy connaît un excédent migratoire contrebalancé par un solde naturel largement négatif (+ 0,2 % contre - 0,9 %).

La baisse de population des pôles du SCoT ne s'accompagne pas de flux migratoires positifs envers les communes qui leur sont proches. En effet, la croissance démographique des

communes périurbaines est due à des naissances plus nombreuses que les décès (+ 0,3 % de croissance et + 0,4 % d'augmentation du solde naturel). Le solde migratoire est, quant à lui, légèrement déficitaire (- 0,1 %). Les communes périurbaines connaissant les départs les plus nombreux sont notamment Bettancourt-la-Ferrée, au nord de Saint-Dizier, et Bayard-sur-Marne située sur l'axe reliant Saint-Dizier à Joinville (figure 3). Certaines communes bénéficient toutefois d'un excédent migratoire, notamment celles de Eurville-Bienville ou de Humbécourt, situées au sud-ouest de Saint-Dizier.

## 3 Croissance démographique dans les communes éloignées des pôles urbains

Variation absolue de la population du SCoT nord Haut-Marnais entre 2008 et 2013 selon la contribution des soldes naturel et migratoire apparent



Note : la taille des ronds est proportionnelle à la variation absolue de la population entre 2008 et 2013.  
Lecture : entre 2008 et 2013, la commune de Saint-Dizier perd 780 habitants, en raison d'un déficit migratoire important que son excédent naturel ne compense pas.  
Source : Insee, Recensements de la population – État civil.

Sur la période récente, le SCoT nord Haut-Marnais est ainsi moins soumis au phénomène de périurbanisation qu'à celui de *rurbanisation* du territoire. En effet, seules les communes isolées du SCoT voient leur population croître en raison d'un solde migratoire positif (+ 0,2 % en moyenne par an de 2008 à 2013). L'excédent migratoire le plus important concerne la commune de Montier-en-Der, localisée sur la D384 reliant directement Saint-Dizier. Les autres communes concernées (Ceffonds, Robert-Magny, Sommevoire, Voillecomte) se situent dans les espaces environnants, non loin du Lac du Der-Chantecoq.

### Une population moins âgée, mais un vieillissement accéléré

La population du SCoT est relativement jeune : en 2013, l'âge moyen est de 42 ans et 1 mois, contre 43 ans et 2 mois pour le référentiel construit. Le SCoT compte à la fois un peu plus de jeunes et moins de personnes

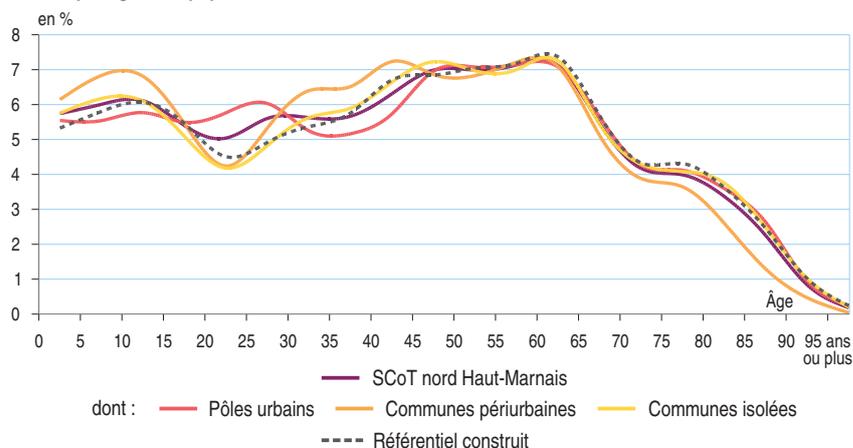
âgées : en 2013, 23 % de sa population a moins de 20 ans et 20 % a plus de 65 ans (contre 23 % et 22 % dans les SCoT comparables). L'indice de vieillissement (*définitions*), mesurant l'équilibre entre jeunes et anciennes générations, s'établit ainsi à 0,87 au sein du SCoT nord Haut-Marnais, contre 0,96 au sein des SCoT qui lui sont similaires. Comme ailleurs, la population du SCoT vieillit en raison de l'avancée en âge des générations du baby-boom et de l'allongement de la durée de la vie. De 1999 à 2013, la part des jeunes de moins de 20 ans diminue de 3,6 points tandis que celle des personnes âgées de plus de 65 ans augmente de 4,1 points. Le vieillissement est moins marqué au sein du référentiel construit, où la part des jeunes diminue de 1,5 point et celle des seniors augmente de 2,3 points. Les nombreux départs des jeunes hors du territoire explique en partie le vieillissement accéléré du SCoT nord Haut-Marnais (*encadré*).

#### Davantage de jeunes dans les communes périurbaines

Au sein du SCoT, les jeunes de moins de 20 ans sont surreprésentés dans les communes périurbaines, où ils représentent un quart de la population (*figure 4*). Les couples avec enfant(s) sont plus nombreux dans ces espaces résidentiels, et travaillent souvent dans les pôles. Cette tendance s'inverse pour les

#### 4 Entre 20 et 29 ans, les jeunes résident plus souvent dans les pôles urbains

Structure par âge de la population du SCoT nord Haut-Marnais en 2013



Lecture : en 2013, les personnes âgées de 20 à 24 ans représentent 5,0 % de la population du SCoT nord Haut-Marnais : 5,8 % dans les pôles, 4,2 % dans les communes périurbaines ainsi que dans les communes isolées.  
Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation principale).

personnes de 20 à 29 ans, qui sont surreprésentés dans les pôles urbains : ce sont à la fois des jeunes en cours d'études supérieures et des jeunes actifs. Passée 30 ans, âge où la propension à fonder une famille est plus importante, la population quitte les pôles pour rejoindre les communes périurbaines ou les communes isolées dans une moindre mesure. Le poids des 30-45 ans dans la population y est respectivement de 20 % et 18 % contre 16 % dans les pôles urbains.

#### Plus de personnes âgées dans les pôles et les communes isolées

Les pôles urbains et les communes isolées du SCoT nord Haut-Marnais sont les plus concernés par le vieillissement de la population. Dans ces espaces, la proportion de personnes âgées est proche de celle des jeunes. Le rapport entre les deux est ainsi supérieur à 0,9, contre 0,7 dans les espaces périurbains.

Dans ces pôles urbains et ces communes isolées, plus de 20 % des habitants ont 65 ans ou plus, comme dans le pôle Saint-Dizier (21 %) (*figure 5*). Au sein des petits pôles urbains de Joinville et de Wassy, la proportion dépasse 23 %.

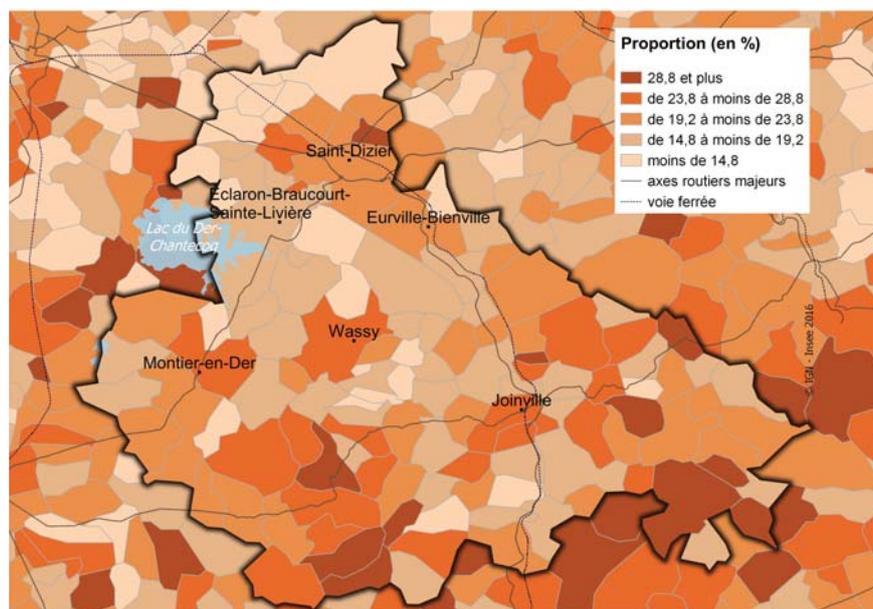
De la même manière, les personnes de 75 ans ou plus, les plus soumises au risque de dépendance, sont plus nombreuses dans les communes isolées et les pôles urbains que dans les communes périurbaines (12 % contre 8 %).

#### Si les tendances se poursuivent...

Si les tendances actuelles se poursuivent (*méthodologie - scénario de projection central*), la population du SCoT nord Haut-Marnais devrait continuer à décroître pour atteindre 60 900 personnes à l'horizon 2042 (*figure 6*). Le SCoT perdrait ainsi 11 130 personnes au cours des trente prochaines années, soit un rythme de déclin similaire au trois dernières décennies (- 0,6 % par an en moyenne).

#### 5 Plus de personnes âgées dans les communes isolées du sud du SCoT

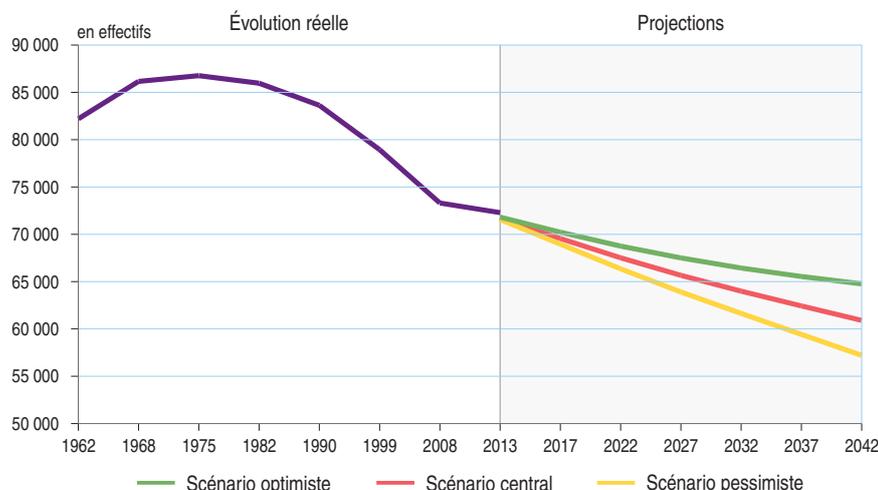
Proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus par commune en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, dans la commune de Saint-Dizier, 19,8 % de la population est âgée de 65 ans ou plus.  
Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation principale).

**6 Le déclin démographique du SCoT se prolonge à l'horizon 2042**

**Évolution démographique de 2008 à 2013 et projections de 2012 à 2042 du SCoT nord Haut-Marnais**



Note : le décrochement des courbes en 2013 est dû au décalage entre l'évolution réelle de la population et les projections de population qui se basent sur le recensement de la population 2007.  
 Lecture : selon le scénario de projection central, la population du SCoT nord Haut-Marnais passerait de 72 290 habitants en 2013 à 60 899 en 2042.  
 Source : Insee, Omphale 2010.

Les projections de population, prolongation des tendances passées observées, n'intègrent pas les réactions complexes que peuvent susciter les facteurs exogènes. Dans le cas d'un scénario plus optimiste, la population du SCoT diminuerait de 7 270 personnes (- 0,4 % par an en moyenne). À l'inverse, le scénario le plus pessimiste projette une perte de 14 830 habitants (- 0,8 % par an en moyenne).

En prolongement de l'évolution récente, le déclin démographique du SCoT à l'horizon 2042 s'explique en grande partie par le vieillissement de la population et par la dégradation du solde naturel qui en découle. Selon le scénario central, près d'un tiers de la population du SCoT aurait 65 ans ou plus d'ici 2042. La proportion de personnes de 75 ans ou plus augmenterait de façon identique pour atteindre près de 20 %. Ainsi, sur la période 2037-2042, on compterait en moyenne 9 naissances et 14 décès pour 1 000 habitants, contre respectivement 12 et 11 entre 2007 et 2012. En parallèle, le déficit migratoire apparent se résorberait, pour atteindre un niveau quasi nul sur les cinq dernières années de projection. ■

**Un déficit migratoire marqué pour les jeunes**

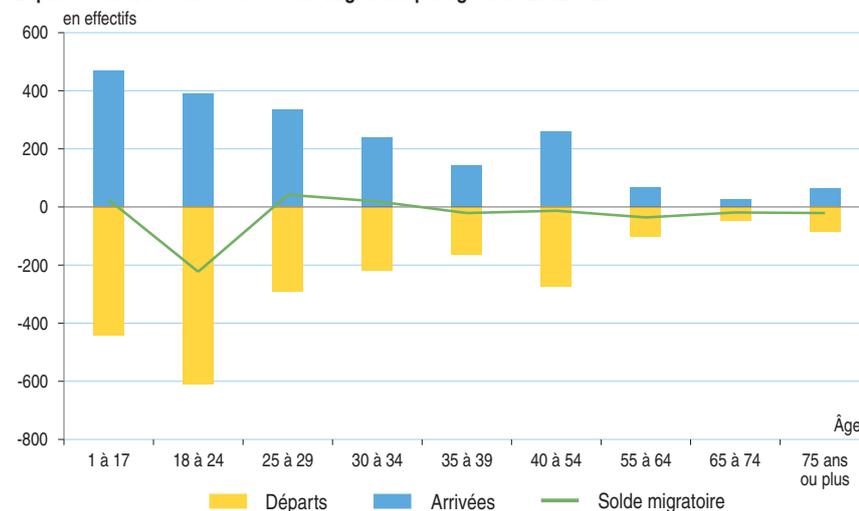
Entre 2012 et 2013, 2 240 personnes sont parties du SCoT nord Haut-Marnais pour s'installer ailleurs en France (dont 64 % pour le Grand Est, en particulier dans la Marne ou la Meuse) et 1 990 résidents français sont venus y résider (61 % arrivant de la région, notamment de la Marne, la Meuse et la Haute-Marne). En un an, le déficit migratoire du SCoT s'élève à 250 personnes.

Le SCoT enregistre un faible excédent des arrivées sur les départs avec le reste de la Haute-Marne, département avec lequel les flux migratoires sont importants. Le solde est également positif pour certains départements, tel que le Nord, surtout parce que peu de personnes quittent le SCoT pour ces territoires. À l'inverse, les départs sont bien plus nombreux que les arrivées pour les départements de la Meurthe-et-Moselle, de l'Aube, de la Meuse et de la Marne. Le SCoT enregistre également des départs vers certains départements du sud du pays (Landes, Ardèche, Gironde, Gard) non compensés par des arrivées depuis ces territoires.

L'essentiel des départs du SCoT s'effectue entre 18 et 24 ans, au moment où les jeunes terminent leur cycle d'études secondaires. L'enseignement supérieur est quasi inexistant dans le SCoT, qui ne compte aucune université et seulement deux structures d'enseignement supérieur non universitaire. Entre 2012 et 2013, 310 jeunes de 15 ans ou plus en cours d'études ont quitté le SCoT pour s'installer principalement dans la Marne et en Meurthe-et-Moselle tandis que seuls 60 sont venus s'installer dans le SCoT.

**Des arrivées de jeunes bien moins nombreuses que les départs**

**Départs et arrivées du SCoT et solde migratoire par âge entre 2012 et 2013**



Champ : population âgée d'un an ou plus.  
 Lecture : entre 2012 et 2013, 335 personnes âgées entre 25 et 29 ans sont partis du SCoT nord Haut-Marnais pour s'installer ailleurs en France et 292 résidents français de 25 à 29 ans sont venus s'y installer.  
 Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation principale).

## Définitions

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots *excédent* ou *accroissement* sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Le **solde apparent** des entrées-sorties ou solde migratoire apparent est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

**Indice de vieillissement** : il rapporte la population des 65 ans ou plus à celle des moins de 20 ans. Un indice de 1 indique que les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.

## Méthodologie

À partir des populations par sexe et âge issues du recensement de la population de 2007, l'Insee réalise des projections de population à l'aide du modèle « Omphale 2010 ». Celui-ci applique, avec un pas quinquennal, pour chaque sexe et âge des quotients d'émigration bi-localisés et des quotients de fécondité et de mortalité, propres aux populations correspondantes. Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, mortalité et de migrations observées par le passé, sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (effet sur le marché foncier, impact des politiques publiques territoriales...) ni les facteurs exogènes. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : il n'est pas affecté a priori de probabilité aux hypothèses retenues.

Les projections selon le *scénario central* reposent sur les hypothèses suivantes :

- la fécondité de chaque territoire est maintenue à son niveau de 2007, qu'il s'agisse de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) global ou des quotients de référence par âge de la mère ;
- la mortalité de chaque territoire baisse au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040 ;
- les quotients migratoires entre régions métropolitaines, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre une région et chacune des autres, y compris celles d'outre-mer. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (+ 100 000) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par région.

Des variantes ont été constituées pour mesurer l'impact d'évolutions qui, sur chaque composante (fécondité, espérance de vie et migrations) différeraient de celles retenues dans le *scénario central*. Les scénarios *population haute* et *population basse* rassemblent les variantes optimistes (respectivement pessimistes) de chacune des trois composantes précédentes.